



PRÉSENTATION
APSH34



L'APSH₃₄ c'est...

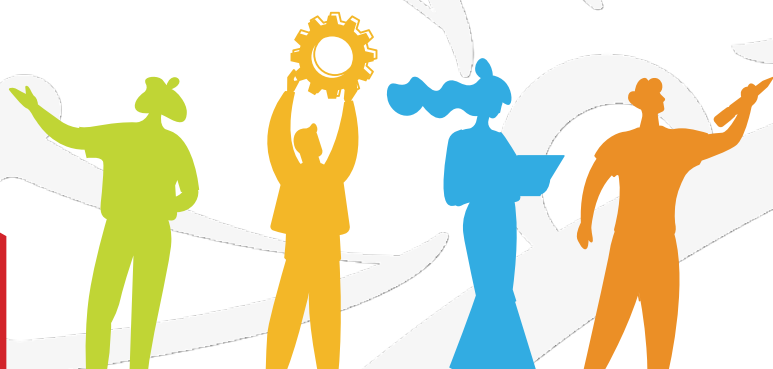
- une identité, une mémoire,
- un état d'esprit,
- de fortes valeurs humanistes,
- des engagements en phase avec sa raison d'être,
- une diversité de réalisations ancrées dans leur écosystème de proximité...
- une optimisation des ressources de son organisation
- 50 ans d'expérience acquise sur le terrain en accueillant et accompagnant des personnes en situation de fragilité.



1 9 7 3

2 0 2 4

Plus de 50 ans
d'expérience
acquise sur le terrain



“ **Entreprise de l'Economie Sociale et Solidaire, l'APSH34**, association loi 1901, personne morale de statut privé, à but non lucratif, laïque, d'intérêt général, et d'utilité sociale, a été créée le 31 janvier 1973.

L'APSH34 s'emploie sans dogmatisme à :

- **Construire** les fondements d'une société toujours plus inclusive.
- **Relever** le défi de la scolarisation, du travail, de la logique domiciliaire.
- **Cultiver** l'altérité et à promouvoir la citoyenneté.

Actrice connue et reconnue, elle est pleinement engagée dans la mise en œuvre de l'évolution des politiques publiques notamment, dans toutes les activités qu'offre le droit commun (travail, école, logement, culture, santé...) ”

SES OBJECTIFS AU BÉNÉFICE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES VISENT À :

Favoriser l'expression de leur citoyenneté et promouvoir leur participation

Favoriser leur épanouissement et leur bien être

Assurer ses responsabilités en tant que ressource territoriale et garantir de forts partenariats capacitants

Recueillir leurs besoins et aspirations avec une présomption capacitaire

Ambitionner avec ceux qui le souhaitent, leur inscription dans les activités de droit commun

Son ADN trouve racine et expression dans...

1 Ses principes et ses valeurs qui signent son identité, sa culture et participent tant à sa reconnaissance, sa crédibilité, qu'à sa promotion et sa légitimité :

Fraternité

Solidarité

Laïcité

Tolérance

2 La promotion, comme en atteste ses plaidoyers et ses initiatives développés aux bénéfices des personnes fragilisées accompagnées,



3 L'appropriation et la valorisation de l'impact de la mise en œuvre de la démarche RSE dans ses créations, dans leurs modalités de fonctionnement, et plus généralement dans sa stratégie inclusive de développement, ses modes de coopération, la nature de ses partenariats et sa démarche qualité ainsi que son inscription responsable dans ses territoires d'implantation.

4 La personnalisation de la relation

Sa philosophie d'action repose sur...



Actrice de solidarité

Novatrice

Le 22 janvier 2011, l'Association de Placement et d'Aide pour Jeunes Handicapés, à l'occasion d'une Assemblée Générale extraordinaire est devenue, à l'unanimité de ses adhérents l'Association pour Personnes en Situation de Handicap de l'Hérault (**APSH34**). Ce changement de dénomination n'a nullement changé son objet social, ses valeurs, son éthique, sa raison d'être, ni même sa capacité à agir utile. **Actrice attendue de solidarité, l'APSH34 accueille et accompagne, dans le cadre de ses activités notamment, des personnes en situation de handicap dont les effets de leur fragilité nécessitent des étayages pour qu'elles réalisent leur choix de vie et qu'elles participent à la vie de la cité (citoyenneté).**

Stratégie territorialisée

Initialement en 1973, l'association est née, en réponse aux sollicitations d'élus locaux et de concert tant avec les services de l'Etat que les Elus du Département et de responsables mutualistes, pour favoriser la création puis assurer la gestion d'un CAT* agricole avec foyer d'hébergement pour adultes handicapés dans un milieu rural de moyenne montagne qu'il était nécessaire de redynamiser.

Société inclusive

Dès 1973, date de sa création et du fait de l'impact de ses initiatives novatrices, l'APSH34 a choisi d'impulser une **stratégie territorialisée**, et créant ainsi une dynamique d'actions et de collaboration de proximité à partir d'équipements et de services tout à la fois ouvert sur la cité et ancrés dans la réalité socioéconomique environnante, engendrant ainsi une **dynamique de collaboration de proximité en synergie avec les différentes parties prenantes, actrices du territoire** (personnes concernées, familles, collectivités, partenaires locaux, entreprises...).

Plateformes d'activités

Stratégie qui, tout à la fois s'est avérée bénéfique pour les personnes accompagnées, concourant à leur rétablissement, tout en contribuant à leur épanouissement et qui plus est à la société, en participant à la transformation des rapports sociaux par l'évolution du regard posé sur l'autre, différent, contribuant ainsi à l'évolution des mentalités, favorisant la construction d'une société inclusive.

Aujourd'hui en 2023, nourrit par ses réflexions et la diversité de ses initiatives novatrices voire porteuse de vision, l'APSH34 rayonne sur **les différents territoires** du département de l'Hérault. Sur chacun de ses espaces d'implantation, ses plateformes/dispositifs d'activités incluant des services de maintien à domicile y sont accompagnés non seulement des adultes mais également des enfants et adolescents porteurs de troubles relevant du champ de l'autisme voire du polyhandicap, de la maladie mentale, de la déficience intellectuelle ou présentant des troubles du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité... Autant de personnes en situation de handicap, de grande fragilité voire de précarité y compris d'exclusion sociale avec lesquelles, tenant compte de leurs besoins et aspirations singulières, l'APSH34 co-construit dans le cadre d'activités identitaires (travail, logement, école, santé, culture...) des accompagnements personnalisés, modulaires et évolutifs aux fins que chacune d'entre elle, avec les étayages nécessaires, réalise ses choix de vie.

Créatrice de lien social

Créatrice de lien social l'APSH34 opératrice, tout autant partenaire que contributaire des pouvoirs publics, est actrice volontaire avec discernement de la mise en œuvre des politiques publiques notamment celles dont les dynamiques imprègnent **l'accompagnement global et modulaire des personnes en situation de fragilité**, plus particulièrement celles relevant du champ du handicap. Politiques publiques actuelles à l'émergence desquelles elle a largement contribué et participé à leur diffusion fort des enseignements tirés de ses réalisations, innovations tout autant ouverte à la cité qu'immergées dans leur environnement de proximité.

*CAT : Centre d'Aide par le Travail

Suite aux lois du 2 janvier 2002-2 dite de rénovation sociale et celle du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances... des évolutions législatives ont succédé à la publication de nombreux rapports et études (Jeannet-Vachey et PIVETEAU...); évolutions législatives qui ont induit de nouvelles logiques et références prémisses aux changements en cours.

Logique de parcours

De fait, passer d'une logique de gestion à la place à une logique de parcours individualisé tout en évitant l'écueil des ruptures, plus particulièrement pour les situations critiques, et d'une gestion d'établissement en silo à celle d'une plateforme de services coordonnée incite à initier des accompagnements singuliers, globaux et évolutifs ainsi qu'à développer des articulations partenariales et intersectorielles tenant compte des besoins, de l'évolution des attentes et aspirations de chaque personne prise en compte.

Désinstitutionnalisation

Ce raisonnement en logique de parcours conjugué aux enjeux de nouveaux déterminants (auto-détermination, développement du pouvoir d'agir, désinstitutionnalisation, projet de vie, prestations Serafin PH, le aller vers...) a conduit l'**APSH34** à **faire évoluer son mode d'organisation et les modalités de fonctionnement** de ses réalisations via la création de **plateforme de services**, de postes de **coordinateurs de parcours, d'assistant du projet et parcours de vie*** et ce pour optimiser ses ressources et être toujours plus en adéquation avec les attentes des personnes concernées.

Autodétermination

Tenant compte de ses valeurs et de ses savoirs y compris expérientiels acquis tout au long de ces cinquante dernières années, c'est dans cette dynamique et les postures qui visent à soutenir l'inclusion dans le droit commun de toutes les personnes en situation de handicap pouvant y accéder, que **les parties prenantes de l'APSH34 se sont résolument engagées dans la mise en œuvre de la Réponse Accompagnée Pour Tous (RAPT) dont les Plans d'Accompagnements Globaux (PAG) sont au cœur de la démarche.** PAG qui avec efficience propose des accompagnements coordonnés qui tiennent compte tout à la fois des souhaits et besoins des personnes ainsi que des ressources présentes sur leur territoire de vie respectif. Démarche qui incite à recourir aux dispositions du droit commun chaque fois que cela est possible afin d'éviter toutes sur-prestations.

Quelle que soit la nature des évolutions en cours, fidèle à ses valeurs, sa philosophie d'action, ses ressources humaines et attentive par vocation aux richesses de la modernité, l'APSH34 a toujours capitalisé sur l'héritage de ses réalisations et tout autant souhaité se construire sur une identité singulière et une histoire qui lui ressemble.

Participe à l'évolution

S'il s'agit de participer à l'évolution voire à la transformation de la société pour la rendre plus durablement humaine... plus inclusive, nous souhaitons en cette période de transitions, être tout à la fois, facilitateur et être associé avec agilité et efficience, à la compréhension et à la résolution de la complexité des évolutions en cours pour en mesurer les enjeux et apporter notre pleine contribution aux défis à relever. Nous souhaitons à notre juste place, être auteur de la co-construction des politiques publiques du fait de nos valeurs, de notre connaissance des publics accompagnés, de notre expérience acquise sur le terrain.

Yves Bébien
Directeur Général

* Concevoir des plateformes de services en action sociale et médicosociale • www.dunod.com

Coordonner parcours et plans personnalisés en action sociale et médicosociale • www.dunod.com

Rédigés par Jean René Loubat

Le siège social : Plateforme de ressources

Le siège social de l'association est implanté depuis le 1er juillet 2000 à l'adresse ci-dessous :

Espace Louis VIALA • Parc Euromédecine II
284, avenue du Professeur Jean-Louis Viala
34193 MONTPELLIER CEDEX 5

Tél. : 04 67 40 74 40 • Fax : 04 67 40 74 49 • Mail : siege@apsh34.org

CODE APE : 7010 Z • SIRET N° : 319 713 574 00113 • URSSAF N° : 342 2010 989 172 8380

Stratégie

Le siège social dont la direction générale en est le représentant délégataire/manager est à considérer comme **l'instrument légitime tout à la fois stratégique et hiérarchique** de la mise en œuvre des orientations du projet associatif. **Il est également centre de coordination, de régulation et de gestion** certes de ses ressources propres qu'elles soient humaines, administratives, financières, technologiques ou matérielles, et par-delà, de toutes celles de l'organisation de l'**APSH34**.

Centre de coordination

Obligation de résultat

Qualité des prestations

Acteur de la mise en œuvre des politiques publiques et de ses orientations l'**APSH34** est, tout à la fois, **soumise à une obligation légale de résultat de sécurité** à l'encontre des salariés et des bénéficiaires des équipements dont elle assure la gestion et de la **qualité des prestations délivrées** aux personnes accompagnées en situation de fragilité. **Il est en responsabilité de la performance collective produite et délivrée par l'association.**

Performance collective et coordonnée

La **crédibilité du siège social** passe par la création d'un **collectif de travail cohérent et coordonné** au sein duquel les collaborateurs sont associés au processus de décision qui ne peut que donner sens à leurs actions et favoriser les prises d'initiatives. **Sa réactivité** à s'emparer des questionnements des collaborateurs et plus largement de ses parties prenantes, **à s'adapter aux évolutions et orientations nouvelles** des politiques publiques ainsi que **sa plasticité organisationnelle et fonctionnelle** et **sa capacité à optimiser ses moyens** tant humains que techniques tout en **maîtrisant les coûts** sont autant de facteurs qui participent de l'**efficacité** du siège social, de sa **visibilité**, de sa **promotion** et in fine de l'**APSH34**.

Cohésion

Optimisation

Le siège social **participe du repérage des activités** de l'**APSH34**. Il doit s'entendre pour ses salariés et pour ses partenaires comme l'espace **où sont regroupées les fonctions supports de l'entreprise**, véritable plateforme de ressources dont les informations, conseils et prérogatives contribuent à la qualité, la pertinence et la performance des services rendus aux bénéficiaires de ses dispositifs/plateformes institutionnels gérés. **La fiabilité et la crédibilité** de l'**APSH34** repose tout autant sur la pertinence de ses actions, et de ses plaidoyers que de ses capacités d'anticipation voire de ses initiatives prédictives.

Plasticité

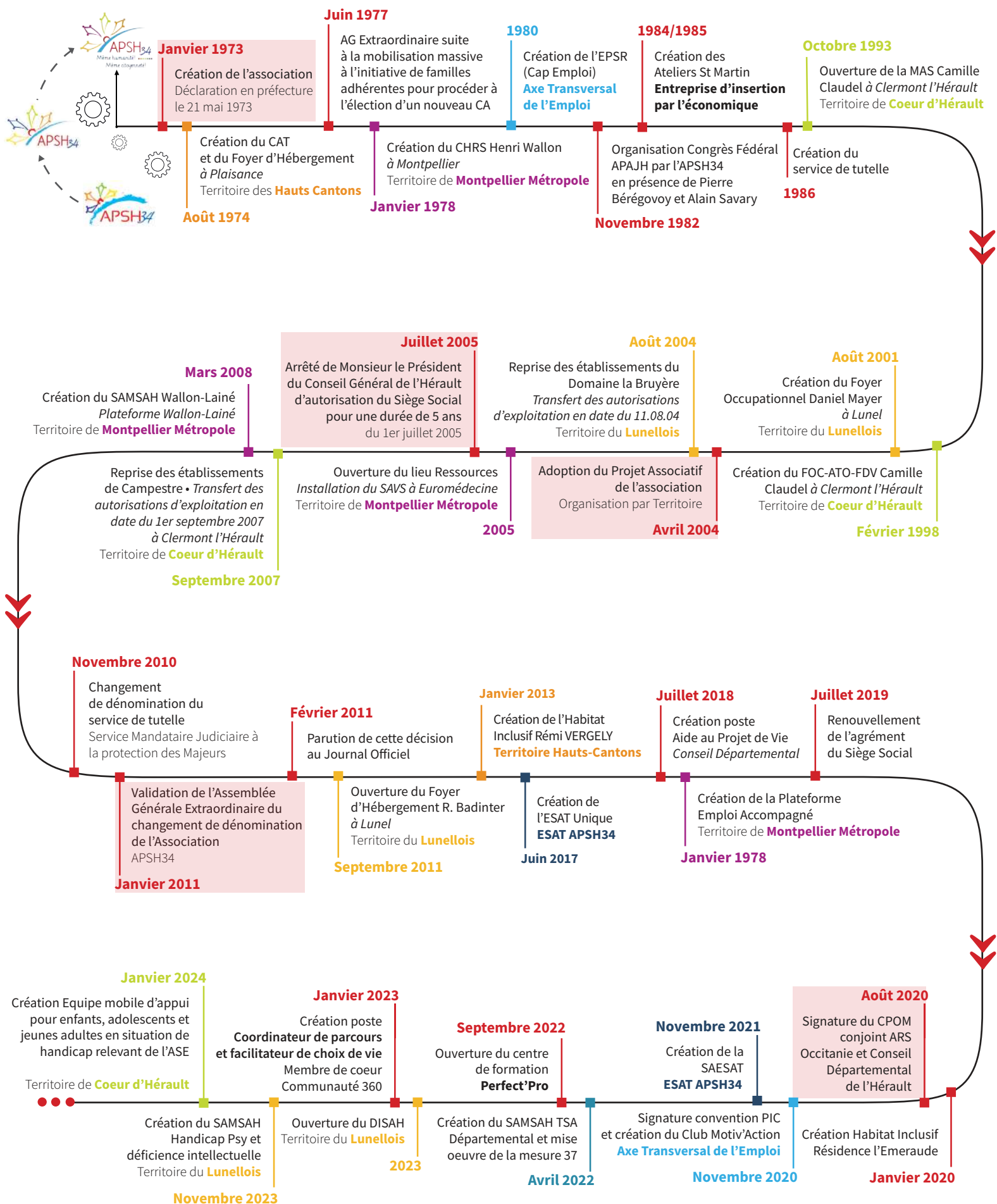
Vecteur d'émulation, le **siège social**, configuré à taille humaine, est bien souvent, à l'initiative ou en soutien des projets de développement ou de repositionnement de l'**APSH34** avant d'en devenir le porteur devant les instances statutaires de l'association et les autorités publiques dont il est l'interlocuteur.

Fiabilité

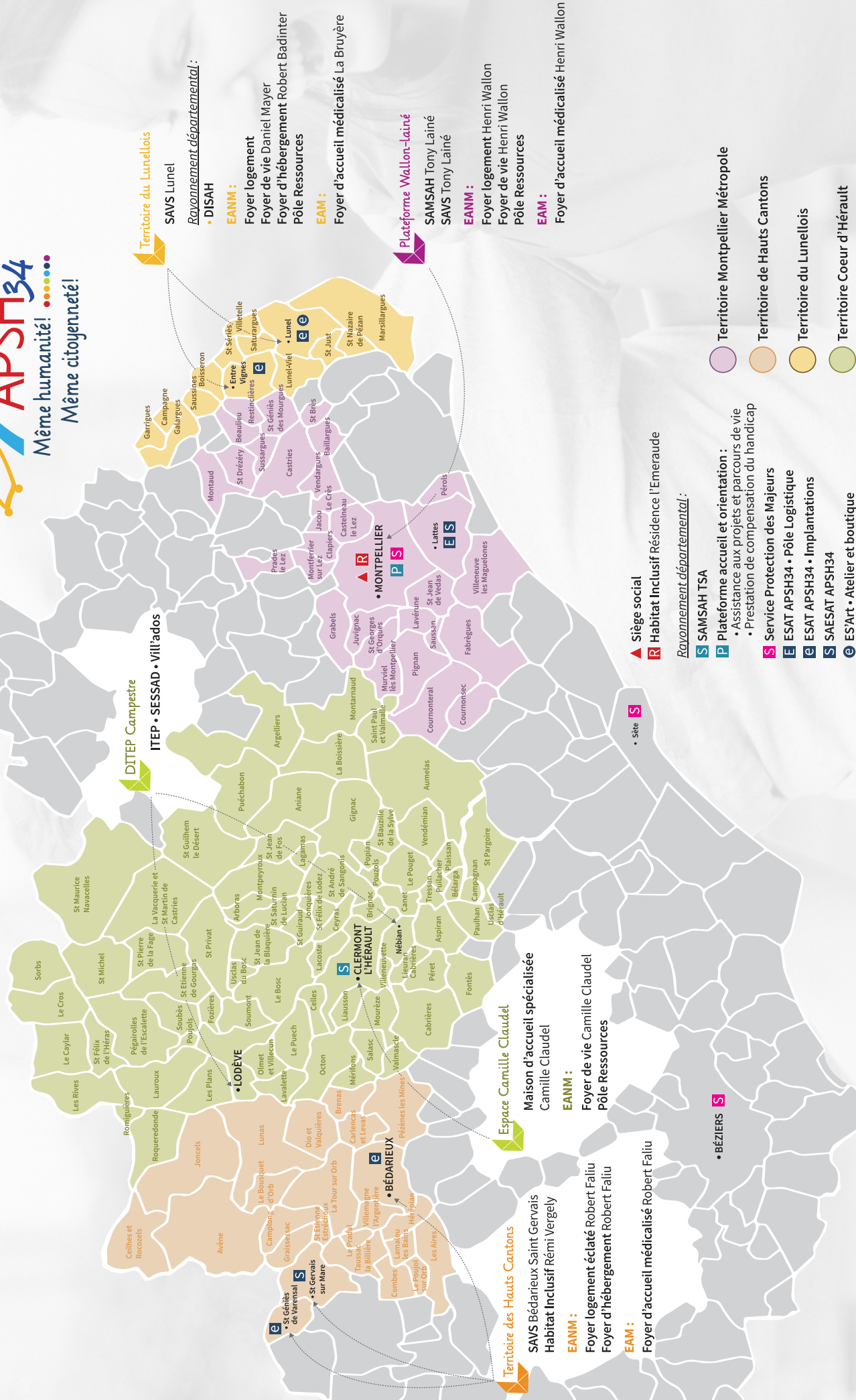
Anticipation

Crédibilité

Historique APSH34



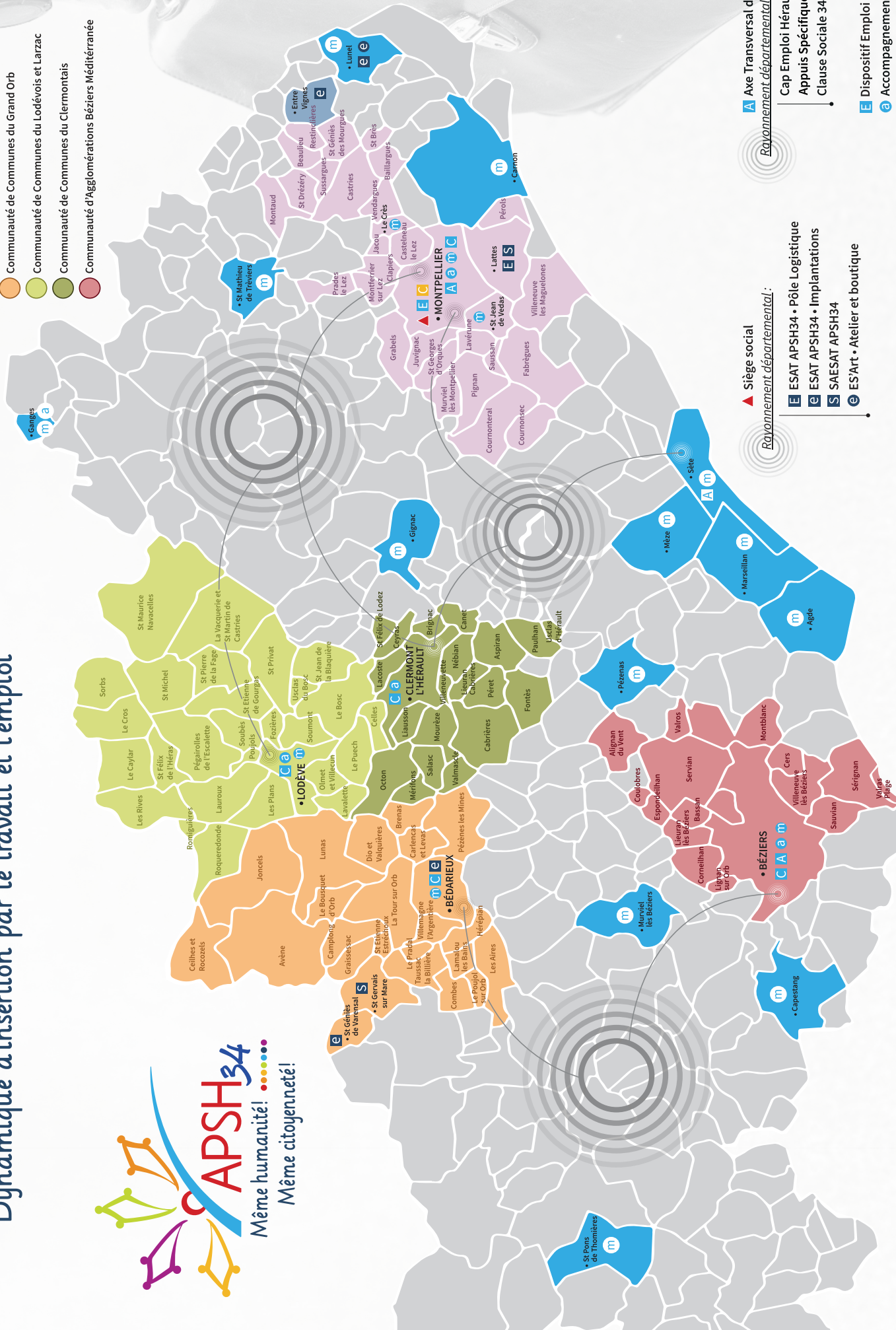
APSH 34
Même humanité!
Même citoyenneté!



Dynamique d'insertion par le travail et l'emploi



- Montpellier Méditerranée Métropole
- Communauté de Communes du Grand Orb
- Communauté de Communes du Lodévois et Larzac
- Communauté de Communes du Clermontais
- Communauté d'Agglomérations Béziers Méditerranée



- A** Axe Transversal de l'Emploi
 - E** Dispositif Emploi Accompagné
 - a** Accompagnement Intégré
 - m** Module Orientation Santé
 - C** Club Motiv'Action
 - Champ d'intervention :
- Rayonnement départemental :**
- E** ESAT AP SH 34 • Pôle Logistique
 - a** ESAT AP SH 34 • Implantations
 - S** SAESAT AP SH 34
 - e** ES'Art • Atelier et boutique
- Rayonnement départemental :**
- A** Cap Emploi Hérault
 - a** Appuis Spécifiques
 - C** Clause Sociale 34



NOTES

Handwriting practice lines consisting of 20 horizontal dotted lines.



Association pour personnes en situation de handicap

Siège Social

284, av. du professeur Jean-Louis Viala
Parc Euromédecine II • 34193 Montpellier • Cedex 5
siege@apsh34.org // 04 67 40 74 40

Service à la protection des majeurs

284, av. du professeur Jean-Louis Viala
Parc Euromédecine II • 34193 Montpellier • Cedex 5
accueil-spm-mtp@apsh34.org // 04 67 40 75 00

Territoire des Hauts Cantons

2, route de Plaisance • 34610 St-Génies de Varenval
accueil-thc@apsh34.org // 04 67 23 33 23

Territoire du Lunellois

Chemin des Alicantes
34400 Lunel • CS60019
accueil-tdl@apsh34.org // 04 67 91 28 70

Territoire Cœur d'Hérault

Espace Camille Claudel
Rue Hector Berlioz • BP112 • 34800 Clermont l'Hérault
04 67 88 42 45 // accueil-ecc-tch@apsh34.org

DITEP Campestre
1120, route de Bédarieux • BP73 • 34700 Lodève
04 67 44 23 44 // accueil-itep-tch@apsh34.org

SAMSAH TSA

16 Q, avenue de Montpellier • 34800 Clermont l'Hérault
04 48 20 17 20 // secretariat-samsahtsa@apsh34.org

Axe transversal à l'emploi

335, avenue du Professeur Jean-Louis Viala
Parc Euromédecine II • 34090 Montpellier
accueil-m@capemploi34.org // 04 99 13 34 25

ESAT APSH34 & SAESAT APSH34

1412, chemin de la Castelle • 34970 Lattes // 04 67 91 33 54
Site Via Domitia
esatviadomitia-tdl@apsh34.org // 04 67 86 48 00
Site Plaisance
04 67 23 60 29

Territoire Montpellier Métropole

285, rue Robert Koch
Parc Euromédecine II • 34080 Montpellier
wallon-laine@apsh34.org // 04 99 13 34 20



Même humanité! ●●●●●●●

Même citoyenneté!